

# Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

# 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Plastikol Multipox K Komp. B

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10446-b/4 Emploi de la substance / de la préparation Durcisseur

#### Producteur/fournisseur:

Date d'impression: 04.04.2007

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

# Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

# 2 Composition/informations sur les composants

# Caractérisation chimique

Description: Durcisseur de résine composite à base d'amines et de polyamines

| <u> </u>                             | sseul de l'esille composite à base d'alfillles et de polyamill             |          |
|--------------------------------------|--|----------|
| Composants dang                      | ereux :  |          |
| CAS: 4067-16-7<br>EINECS: 223-775-9  | 3,6,9,12-tétraazatétradécane-1,14-diamine<br>C, <b>E</b> N; R 34-43-50/53  | 10 - 25% |
| CAS: 1477-55-0<br>EINECS: 216-032-5  | m-phénylenebis(methylamine)  C, Xxn; R 20/22-34-43-52/53                   | 10 - 20% |
| CAS: 98-54-4<br>EINECS: 202-679-0    | 4-tert-butylphénol Xi, Xi, R 36/37/38-43-51/53                             | 10 - 20% |
| CAS: 100-51-6<br>EINECS: 202-859-9   | Alcool benzylique Xn; R 20/22  | 5 - 10%  |
| CAS: 2855-13-2<br>EINECS: 220-666-8  | 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine C, XX Xn; R 21/22-34-43-52/53 | 5 - 10%  |
| CAS: 112-24-3<br>EINECS: 203-950-6   | 3,6-diazaoctane-1,8-diamine<br>☐ C, XX Xn; R 21-34-43-52/53                | 2 - 5%   |
|                                      | Alkylphenol C, X Xn; R 22-34   | 1 - 2%   |
| CAS: 25513-64-8<br>EINECS: 247-134-8 | triméthylhexane-1,6-diamine C, Xn; R 22-34-43-52/53                        | 1 - 2%   |
| CAS: 25154-52-3<br>EINECS: 246-672-0 | nonylphénol<br>☐ C, XX, N; R 22-34-62-50/53-63                             | 0,1 - 1% |

## Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# 3 Identification des dangers

#### Principaux dangers:





C Corrosif

N Dangereux pour l'environnement

(suite page 2)

Page: 1/9

revue le : 21.03.2007



# Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

# Nom du produit Plastikol Multipox K Komp. B

(suite de la page 1)

Page: 2/9

#### Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

- R 22 Nocif en cas d'ingestion.
- R 34 Provoque des brûlures.
- R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est

complétée par des indications tirées de publications

spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

# **4 Premiers secours**

### Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de

nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc

nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

### après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

#### après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

#### après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter

immédiatement un médecin.

#### Indications destinées au médecin :

Les symptômes suivants peuvent apparaître :

Migraine

Vertiges

Etourdissement

Traitement En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

# Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à

l'alcool

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de

combustion ou aux gaz dégagés:

Monoxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de

traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

**Equipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant (suite page 3)

--



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 3/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol Multipox K Komp. B

(suite de la page 2)

#### **Autres indications:**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

# 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

#### Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les

effets de vapeurs/poussière/aérosol.

# Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

#### Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

Assurer une aération suffisante.

#### Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

# 7 Manipulation et stockage

# Manipulation:

# Précautions à prendre pour la manipulation:

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

# Stockage:

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

#### Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des acides.

# Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

# 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

# Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

# No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

#### 1477-55-0 m-phénylenebis(methylamine)

VME () Valeur momentanée: 0,1 mg/m<sup>3</sup>

# Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

(suite page 4)



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 4/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

### Nom du produit Plastikol Multipox K Komp. B

(suite de la page 3)

## Equipement de protection individuel :

#### Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

#### Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la

ventilation est insuffisante.

#### Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

# Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

# 9 Propriétés physiques et chimiques

| Indications générales.   |  |
|--|--|
| Forme :<br>Couleur :<br>Odeur :                                | liquide<br>Jaunâtre-transparent<br>caractéristique |
| Changement d'état<br>Point de fusion :<br>Point d'ébullition : | non déterminé<br>> 200°C (DIN)                     |
| Point d'inflammation:  | > 100°C (DIN ISO 2592)                             |
| Température d'inflammation :                                   | >300°C (DIN 51794)                                 |
| Auto-inflammation:   | Le produit ne s'enflamme pas spontanément.         |
| Danger d'explosion :   | Le produit n'est pas explosif.                     |
| Pression de vapeur à 20°C:                                     | <1,0 hPa (DIN 51640)                               |
| Densité à 20°C:  | 1,006 g/cm³ (DIN 51757)                            |
| Masse volumique:   | Non applicable.                                    |
| Solubilité dans/miscibilité avec<br>l'eau :                    | Pas ou peu miscible                                |

(suite page 5)

F



# Fiche technique de sécurité

Page : 5/9

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

# Nom du produit Plastikol Multipox K Komp. B

(suite de la page 4)

valeur du pH: Non applicable.

Viscosité:

**dynamique :** Non déterminé. **cinématique :** Non déterminé.

Test de séparation des solvants : Non déterminé.

Indications complémentaires Aucune.

# 10 Stabilité et réactivité

# Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Réactions aux acides

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

# 11 Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

| Composar    | nt         | Type Valeur Espèce                   |
|-------------|------------|--------------------------------------|
| 1477-55-0   | m-phényle  | enebis(methylamine)                  |
| Oral        | LD50       | 930 mg/kg (rat)                      |
| Dermique    | LD50       | 2000 mg/kg (rabbit)                  |
| Inhalatoire | LC50/4 h   | 2,4 mg/l (rat)                       |
| 98-54-4 4-t | ert-butylp | hénol                                |
| Oral        | LD50       | 2951 mg/kg (rat)                     |
| Dermique    | LD50       | 2288 mg/kg (rbt)                     |
| 100-51-6 A  | Icool bena | zylique                              |
| Oral        | LD50       | 1230 mg/kg (rat)                     |
| Dermique    | LD50       | 2000 mg/kg (rabbit)                  |
| Inhalatoire | LC50/4 h   | 4178 mg/l (rat)                      |
| 2855-13-2   | 3-aminom   | éthyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine |
| Oral        | LD50       | 1030 mg/kg (rat)                     |
| Dermique    | LD50       | 1840 mg/kg (rabbit)                  |
| 25620-58-0  | Trimethy   | /lhexan-1,6-diamin                   |
| Oral        | LD50       | 910 mg/kg (rat)                      |

# Effet primaire d'iritation :

de la peau : Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet fortement corrosif.

Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

# Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 6/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol Multipox K Komp. B

(suite de la page 5)

# 12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

Comportement dans des compartiments de l'environnement :

| Mohilité | et noter | ntiel de | bio-accum | ulation : |
|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|          |          |          |           |           |

100-51-6 Alcool benzylique

EBAB 1,1 log Pow (Bioakkumulation)

2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

EBAB 0,79 log Pow (-)

#### Effets écotoxiques :

Toxicité aquatique :

### 1477-55-0 m-phénylenebis(methylamine)

| EC50/48h | >10-100< ma/l | (Daphnia magna | (großer Wasserfloh)) |
|----------|---------------|----------------|----------------------|
|          |               |                |                      |

EC50/72h >10-100< mg/l (Alge)

LC50/96h >100 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))

#### 100-51-6 Alcool benzylique

| EC 10    | 400 mg/l (pseudomonas putida) |
|----------|-------------------------------|
| E050/045 | 400/I /D I: / 0               |

EC50/24h | 400 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/96h 640 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))

LC50/48h 645 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/96h 10 mg/l (Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch))

460 mg/l (Pimephales promelas (Elritze))

# 2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

EC 10/18h | 1120 mg/l (pseudomonas putida)

EC50/24h | 42 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/72h 37 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))

LC50/48h 185 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/96h | 110 mg/l (Brachydanio rerio (Zebrabärbling))

# 25620-58-0 Trimethylhexan-1,6-diamin

EC 10/16h 72 mg/l (pseudomonas putida)

EC50/24h 31,5 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/72h 29,5 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))

LC0/48h 150 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/48h 174 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

#### Remarque :

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries.

#### Comportement dans les stations d'épuration:

#### Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

#### 100-51-6 Alcool benzylique

EC 50 (3h) 79 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))

Remarque: Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.

(suite page 7)



# Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

## Nom du produit Plastikol Multipox K Komp. B

(suite de la page 6)

Page: 7/9

#### **Autres indications:**

#### 100-51-6 Alcool benzylique

BSB (5) 1550 mg O2/g (-)

#### Indications générales :

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

# 13 Considérations relatives à l'élimination

#### Produit:

#### **Recommandation:**

Après mélanger avec le composant résineux, remettre une partie dans le conteneur du durcisseur, bien mélanger et reverser cette masse. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas décehets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apperentés qux déchets domestiques.

# Catalogue européen des déchets

07 02 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

#### Emballages non nettoyés :

#### **Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



# Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et

train): 8 (C7) Matières corrosives.

Indice Kemler: 80
No ONU: 2735
Groupe d'emballage: II
Etiquette de danger 8

**Désignation du produit :** 2735 POLYAMINES LIQUIDES, CORROSIVES,

N.S.A. (m-phénylenebis(methylamine),

TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE)

(suite page 8)

- ,



# Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol Multipox K Komp. B

(suite de la page 7)

Page: 8/9

# Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :



Classe IMDG/GGVmer: 8
No ONU: 2735
Label 8
Groupe d'emballage: II
No EMS: F-A,S-B
Marine Pollutant: Non

**Désignation technique exacte :** POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (m-

phenylenebis (methylamine),

TRIETHYLENETETRAMINE)

#### Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA: 8
No ID UN: 2735
Label 8
Groupe d'emballage: II

**Désignation technique exacte :** POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (m-

phenylenebis (methylamine),

TRIETHYLENETETRAMINE)

# 15 Informations réglementaires

#### Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

#### Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :





C Corrosif

N Dangereux pour l'environnement

### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

3,6,9,12-tétraazatétradécane-1,14-diamine

m-phénylenebis(methylamine)

4-tert-butylphénol

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

3,6-diazaoctane-1,8-diamine

triméthylhexane-1,6-diamine

#### Phrases R:

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 34 Provoque des brûlures.
- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

# Phrases S:

25 Éviter le contact avec les yeux.



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 9/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

### Nom du produit Plastikol Multipox K Komp. B

(suite de la page 8)

- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- 57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

# **16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Phrases R importantes:

| 20/22 | Nocif par inhalation et par ingestion. |
|-------|--|
|-------|--|

21 Nocif par contact avec la peau.

21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

Nocif en cas d'ingestion.

34 Provoque des brûlures.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Risque possible d'altération de la fertilité.
- Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

F